



Paris, le 17 mars 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan Résilience : un premier signal pour le BTP à amplifier rapidement.

Conformément aux engagements donnés à la FFB par le ministre de l'Économie, le plan de résilience présenté hier par le gouvernement contient bien un volet spécifique au BTP.

La révision des prix et le gel des pénalités de retard dans les marchés publics, ainsi que l'accélération du calcul des index BT, constituent des mesures attendues par le secteur.

Bruno Le Maire a par ailleurs appelé à la solidarité de filière dans les marchés privés, y compris en faisant jouer la théorie de l'imprévision : aucun acteur n'aurait en effet intérêt à engranger des profits indus au prétexte de la crise.

La remise de 15 centimes sur les carburants pendant 4 mois et le report des charges fiscales et sociales sont de nature à soulager les trésoreries. Or, la protection des trésoreries dans le bâtiment est aujourd'hui un point central. À cet égard, la FFB regrette que la prolongation des Prêts garantis par l'État (PGE) déjà signés n'ait pas été retenue, pas plus que la prise en charge de l'activité partielle provoquée par une pénurie de matériaux.

En revanche, l'annonce par Barbara Pompili de la suppression quasi immédiate de MaPrimeRénov' à toutes les chaudières gaz est incompréhensible, fragilise tout un secteur et doit être retravaillée.

Olivier Salleron, président de la FFB, souligne que « *ce plan constitue une première étape et a vocation à évoluer, selon les propos du Premier ministre lui-même. Eu égard à la gravité de la situation pour la profession, la Fédération continuera donc à travailler quotidiennement avec le gouvernement pour relayer les difficultés immédiates des entreprises, renforcer l'action en faveur du bâtiment et alertera les pouvoirs publics en cas de manquement à la solidarité de filière* ».

Contact :

Anaïk CUCHEVAL

Tél. : 01 40 69 51 39

cuchevala@national.ffbatiment.fr

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est forte de 50 000 adhérents, dont 35 000 de taille artisanale. Ces entreprises réalisent les 2/3 des 125* milliards d'euros HT du chiffre d'affaires et emploient les 2/3 des 1 155 000* salariés du secteur. Déclarée officiellement 1^{ère} organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d'entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche (*chiffres 2020). www.ffbatiment.fr ou [@FFBatiment](https://twitter.com/FFBatiment)